

même temps, cela a pour effet de placer toutes ces obligations sur le marché monétaire en tant que nouvelle émission.

Selon nous, les torys trompent la population au sujet des finances publiques, et de notre situation à cet égard par rapport à celle des autres gouvernements. Selon nous, les renseignements qu'ils nous fournissent sur la défense nationale et sur les transports sont insuffisants. Ils trompent le public au sujet de la reprise économique, au sujet du chômage, des conditions du marché, de nos immobilisations futures et des revenus actuels des Canadiens, qui ont diminué, ainsi qu'on le peut constater à la page 8 de la *Canadian Statistical Review*, livraison de février.

Nous prévoyons que l'inaction du gouvernement actuel aura des conséquences extrêmement sérieuses. Aujourd'hui, le monde évolue à un rythme rapide. L'économie du Canada est particulièrement vulnérable. Le chômage engendre encore du chômage. Il nous faut progresser, sur le plan industriel, pour faire face à nos obligations toujours croissantes et aux besoins de notre population. L'agriculture est menacée d'industrialisation à moins que des mesures ne soient prises pour répondre aux problèmes que pose le rétrécissement de la marge de profit. Dans d'autres industries de base des politiques à courte vue donnent lieu à une grave absence de mesures de conservation, particulièrement dans l'exploitation forestière et minière. La hausse des taux d'intérêt et des taxes accroît le chômage, en diminuant le pouvoir d'achat de la population. Nos difficultés se multiplient.

En somme, monsieur l'Orateur, les torys reconnaissaient les maux dont nous étions affligés, et les maux plus graves qui nous attendaient. Au moment des diverses élections, le premier ministre (M. Diefenbaker) et les gens de son parti affirmaient au pays qu'ils avaient la réponse. Or, nous constatons aujourd'hui qu'ils n'ont pour toute politique que de conseiller aux Canadiens de faire les canards au repos, et tant pis si la chasse est ouverte. Cela ne concorde guère, à notre avis, avec la promesse solennelle faite au peuple canadien. Je propose donc, avec l'appui de l'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Herridge):

Que l'amendement soit modifié par l'adjonction de ce qui suit:

"Et cette Chambre regrette, en outre, que le Gouvernement n'ait pas présenté au Parlement un programme financier et économique réfléchi en vue d'accroître le bien-être économique de la nation, notamment,

a) en renversant la tendance des taux d'intérêt croissants;

b) en établissant un impôt sur les bénéfices en capital."

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je suis sûr que l'honorable préopinant ne sera pas

[M. Regier.]

offusqué si j'ajoute des détails à l'anecdote qu'il a raconté à la Chambre il y a quelque temps, et au cours de laquelle il a parlé du ministre et des notes "marginales" incluses dans la large "marge". En réalité, je crois que le ministre des Finances (M. Fleming), moi-même et certains autres d'entre nous qui sommes associés à la profession d'avocat, connaissons mieux peut-être cette anecdote, du fait qu'elle nous a été racontée il y a plusieurs années à l'époque où nous faisions notre droit. En réalité, cette anecdote comprend trois parties. Le conseil donné aux étudiants était que si vous avez la loi de votre côté, vous devez faire ceci ou cela à l'égard du juge. Si vous avez les faits de votre côté, vous devez faire ceci et cela à l'égard du jury. Ce n'est que lorsque vous n'avez ni l'un ni l'autre, que vous devez faire ce qu'a proposé l'honorable député.

Du même coup, ce dernier a regretté que tous les journaux et revues du pays aient entériné la déclaration du ministre des Finances voulant que la prospérité soit en perspective, et que le Canada avance chaque jour vers une période de redressement économique. Je dirai à l'honorable député que le ministre des Finances avait évidemment les faits de son côté, et il a impressionné le jury parce que, dans les affaires de ce genre, le jury, évidemment,—abstraction faite des membres de la Chambre des communes,—se compose des journaux, revues et autres organes chargés de façonnner l'opinion publique au Canada.

Je suis plutôt intrigué par l'atmosphère de tristesse qui enveloppe toujours l'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Regier), qui vient de reprendre son siège. Le critique financier de l'opposition s'est montré plus prudent dans ses pronostics de tristesse qu'il ne l'était l'an dernier. Comme vous vous en souvenez, monsieur l'Orateur, la Chambre était alors en face de la perspective effarante d'un budget qui devait s'élever à plus d'un milliard de dollars, et on n'accepte pas la parole d'un homme politique à cet égard, pas plus que celle des autorités financières du pays. Cet après-midi, pendant quelques instants, j'ai vérifié quelques-unes des déclarations formulées pendant le discours du budget l'an dernier. Nous avons ce redoutable maître ès statistiques qui dispose maintenant des chiffres du bureau Martin de la statistique, avec lesquels il a impressionné la Chambre dans le passé. Parlant au cours du débat sur le budget l'an dernier, voici ce qu'il disait, comme en fait foi le hansard:

Au lieu que cette promesse soit remplie, nous sommes menacés d'un...

Il n'y avait aucun doute, aucune hésitation, aucune question.

...d'un déficit d'un milliard de dollars. Or, le ministre des Finances nie cela.